A Rennes, des squats légaux pour héberger les déboutés du droit d’asile

15/03/2021 à 20h08



L’association “Un toit c’est un droit” met à disposition quinze bâtiments, en attente de leur destruction, pour des colocations de personnes ayant vu leur demande d’asile déboutée.

Elle le surnomme «good bébé», il l’appelle «deda» («maman», en géorgien). Entre Marine et Ousmane, une jolie complicité s’est créée. Voilà un an que la sexagénaire géorgienne et le quadra ivoirien cohabitent, au cœur de Rennes. Lui dispose d’une petite chambre à l’étage, elle en occupe une autre avec deux compatriotes de son âge. Sur le palier, il y a encore trois jeunes hommes et, au rez-de-chaussée, Cristina, son mari et leurs trois enfants se partagent la plus grande pièce. Au total, douze migrants vivent dans cette maison, prêtée par la région Bretagne. Ils partagent la cuisine et la salle de bains, quelques coups de main aussi. «La communication est un peu compliquée à cause de la langue, mais on s’entend très bien», relate Ousmane, pour qui «avoir un endroit où dormir est une grâce».

Un répit, après les années de galère. Avant d’atterrir là en août 2019, l’homme atteint de la poliomyélite, une maladie

infectieuse aiguë, débouté de l’asile et d’une demande de séjour […].

Libération